



Déclaration de Performance – Imb 02.25

Préparée conformément au Règlement (UE) 305/2011 sur les produits de construction et au Règlement délégué (UE) n° 574/2014

Version Française traduite – Imbue 02.25 – par Microsoft Co-pilot – version non-officielle
Document Officiel de Reference – Declaration of Performance – Imb 02.25 (Version Anglaise)

Date : 06 Juin 2025 – Imb 01.25

Rév. : 13/06/2025

1. Code d'identification du produit :

Profil de bardage **Imbue™** (Sciage sur dosse, bois thermiquement modifié *Pinus Radiata*) sans traitement de surface.

2. Usage prévu :

Bardage en bois massif pour usage extérieur sans contact avec le sol ou l'eau.

3. Fabricant :

Abodo Wood Limited
62 Ascot Road
Auckland 2022
Nouvelle-Zélande

4. Représentant autorisé :

Non applicable

5. Systèmes d'évaluation et de Vérification de la Constance des Performances :

AVCP Niveau 3 (Annexe ZA.1)

6. Norme harmonisée :

EN 14915:2013 : Bardage en bois massif pour usage intérieur et extérieur – Propriétés, exigences et marquage.

7. Organisme notifié :

MeKa, Forest and Wood Products Research and Development Institute Ltd, Organisme notifié 2040.
Essais ITT réalisés selon EN 13501:2018, rapport de classification K126/2024 (10-10-2024)

Imbue™

Imbue Wood
imbuewood.com

**8. Performances déclarées :**

N°	Caractéristiques essentielles	Performance	Spécification technique harmonisée
1	Usage	Bardage en bois massif pour usage extérieur sans contact avec le sol ou l'eau.	EN 14915:2013
2	Épaisseur nominale (*)	≥ 18 mm	
3	Densité	400–450 kg/m ³	
4	Réaction au feu (**)	D-s1, d0	
5	Résistance à la vapeur d'eau	NPD	
6	Conductivité thermique	NPD	
7	Absorption acoustique	NPD	
8	Durabilité contre le pourrissement après lessivage et classification de durabilité (EN 1132:2020 / EN 84:2020 / EN 350:2016)	DC 1 Certificat BT-24-06-12-01 Rapport 2223061/2 (30-5-2024)	

**) Valable pour les profils de bardage d'une épaisseur minimale de 13 mm.*

Tout profilage peut augmenter la surface exposée jusqu'à 125 % de la surface plane du bardage selon EN 14915:2013.

***) Tous les profils peuvent être installés avec ou sans cavités ventilées sur des tasseaux en bois de classe D-s2, d2 (densité ≥ 390 kg/m³) ou mieux, devant des pare-vent de classe feu **A1** ou **A2-s1, d0**, min. 12 mm, ≥ 525 kg/m³.*

Valable pour une orientation horizontale et verticale, y compris les joints horizontaux et verticaux.

9. Documentation technique pertinente :

Ce document, les fiches de sécurité, les instructions d'entretien et autres informations peuvent être téléchargés sur : www.imbuewood.com

« Signature »

Daniel Gudsell, Directeur Général
Pour le compte du fabricant.
Auckland, le 06 juin 2025